



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **OBJET**

**FISCALITÉ :**  
  
Renouvellement des  
membres de la Commission  
Communale des Impôts  
Directs (CCID)

**Délibération  
n°2026/74**

**27 Avril 2026**

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu de sa  
transmission en préfecture le  
30 avril 2026 et de son  
affichage  
à la porte de la Mairie  
le 4 avril 2026

L'An deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 18 heures 30,  
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, en Mairie de  
Pavilly sous la Présidence de Monsieur François TIERCE, Maire.

### **Étaient présents :**

MM. MULET Mercedes, LEVESQUE Jimmy, JACOB  
DELESCLUSE Emilie, LEFAUX Eddy, LEMONNIER Christelle,  
QUÈVREMONT Jean-Luc, CHEVALLIER Aurélie, TOCQUEVILLE  
Raynald, AMIOT Alain, CAPRON Magali, DEMANNEVILLE Christian,  
FOSSÉ Laurent, MERBAH Ahmed, CARASCO Laurent, CASCELLA  
Angéline, DELÉPINE Séverine, HAVRET Myriam, HONDIER Delphine,  
LE MOING Dominique, SÉNÉCHAL Mathilde, VIGREUX Laure,  
BARTHELEMY Florent, LARGILLET Agnès, LÉCAUDÉ Francis,  
NICOLLE Benoît, VINCENT-DUMESNIL Vanessa.

### **Étaient absentes excusées ayant donné pouvoir :**

M. MAERTEN Pierre qui a donné pouvoir à M. TIERCE  
François, Mme NICOL Gwénaëlle qui a donné pouvoir à Mme JACOB  
DELESCLUSE Emilie.

Mme SÉNÉCHAL Mathilde a été élue Secrétaire de la  
séance.

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 27  
Nombre de conseillers votants : 29

**FISCALITÉ** : Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Elle est composée du Maire, Président, de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants désignés par la Direction Régionale des Finances Publiques parmi une liste de 32 contribuables proposée par la commune. La nomination des membres de la commission par l'administration fiscale doit intervenir dans les deux mois suivant l'installation du Conseil Municipal soit avant le 20 mai 2026. La durée de leur mandat est la même que celle des conseillers municipaux.

Le rôle de la CCID est triple :

- Rôle consultatif : Elle formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelles des propriétés bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation ou de consistance ;
- Rôle d'information : Elle prend l'initiative d'informer l'administration fiscale des changements dont cette dernière n'aurait pas eu connaissance ;
- Rôle décisionnel : Elle doit se prononcer dans un délai de 30 jours sur le projet des nouveaux paramètres d'évaluation des locaux professionnels qui lui sera présenté par la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix « pour », 0 « contre », 0 « abstention », le Conseil Municipal décide :

- De proposer à la Direction Régionale des Finances Publiques les 32 contribuables suivants :
- Mme MULET Mercedes – 62 rue Valbrière 76570 Pavilly
- M. LEVESQUE Jimmy – 3 allée des Rossignols 76570 Pavilly
- Mme JACOB-DELESCUSE Emilie – 8 allée du Cogétéma 76570 Pavilly
- M. LEFAUX Eddy – 16 E cité Lang Risser 76570 Pavilly
- Mme LEMONNIER Christelle – 30 rue du Mouquet 76570 Pavilly
- Docteur FOSSÉ Laurent – 8 allée du Cogétéma 76570 Pavilly
- Mme CHEVALLIER Aurélie – 5 rue Diderot 76570 Pavilly
- M. TOCQUEVILLE Raynald – 5 rue Paul Painlevé 76570 Pavilly
- M. AMIOT Alain – 1 rue de la Tuilerie 76570 Pavilly
- Mme HAVRET Myriam – 15 rue du Général de Gaulle 76570 Pavilly
- M. MERBAH Ahmed – 54 avenue Jean Jovenet 76570 Pavilly
- Mme VIGREUX Laure – 46 route de Goupillières 76570 Pavilly
- Mme HONDIER Delphine – 1 rue Louis de Funès 76570 Pavilly
- M. CARASCO Laurent – 9 bis rue de la Vierge 76570 Pavilly
- Mme NICOL Gwénaëlle – 5 route d'Émanville 76570 Pavilly
- M. LE MOING Dominique – 4 rue Jacques Prévert 76570 Pavilly
- Mme SÉNÉCHAL Mathilde – 20 impasse Bel Air 76570 Pavilly
- M. MAERTEN Pierre – 12 chemin de Beaucamp 76570 Pavilly
- Mme DELÉPINE Séverine – 2 rue de la Rouge Grange 76570 Pavilly
- Mme LARGILLET Agnès – 4 allée des Fauvettes 76570 Pavilly
- M. LÉCAUDÉ Francis – 17 rue de la Poterie 76570 Pavilly
- Mme VINCENT-DUMESNIL Vanessa – 2 rue Pihet 76570 Pavilly
- Mme VAUCLIN Aline – 6 rue Pierre Dumont 76570 Pavilly
- M. VANDEVILLE Gérard – 5 allée des Rossignols 76570 Pavilly
- Mme MOGIS Angélique – 7 rue de Trinqueboeuf 76570 Pavilly

REÇU EN PREFECTURE

le 30/04/2026

Application agréée E-legalite.com

- M. GROUSSET Gilles – 6 impasse du hameau 76570 Pavilly
- Mme FONTAINE Annie – 13 D route de Sainte Austreberthe 76570 Pavilly
- Mme CREUSOT Myriam – 6 rue Gilles Deleuze 76570 Pavilly
- M. HAMELIN Julien – 2 rue Adolphe Lasne 76570 Pavilly
- Mme LEVASSEUR Christelle – 3 rue Louis de Funès 76570 Pavilly
- Mme VIGREUX Michèle – 12 C route de Goupillières 76570 Pavilly
- M. PONSOT Hervé – 4 rue des Pinsons 76570 Pavilly

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
François TIERCE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rouen, dans les 2 mois, suivant sa publication. L'introduction d'un recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux, qui doit être exercé dans les 2 mois suivant la réponse de l'auteur de l'acte, étant précisé que l'absence de réponse, au terme d'un délai de deux mois, à la demande de recours gracieux, vaut rejet de cette dernière*

REÇU EN PREFECTURE

le 30/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Ref. 20124 Berger-Levrault (1309)